

DSI - Communauté Urbaine de Dunkerque

mardi 25 août 2015, par [Olivier Duquesne \(DaffyDuke\)](#)

Il est impératif de postuler avant le 7 septembre 2015 et de préciser dans le mail de candidature que l'annonce a été adressée par le cabinet Deloitte.

Rattachée à la Direction Générale de l'Administration et des Finances, la Direction des systèmes informatiques dispose d'un effectif global de 32 personnes et d'un budget annuel de près de 6 M€. Il a vocation à mettre en œuvre le futur service commun des systèmes d'information associant la Ville de Dunkerque et la Communauté Urbaine.

Vos missions principales :

- Vous êtes le garant(e) de l'ajustement des systèmes d'information à la stratégie, aux enjeux et l'organisation de la collectivité et du territoire.
- Vous participez dans le cadre du projet de mutualisation, à la création d'un service commun des systèmes d'information entre la Communauté Urbaine et la Ville de Dunkerque avec pour objectif une mise en œuvre en début d'année 2016.

Dans ce cadre, vos activités sont les suivantes :

- Piloter les missions et organiser les moyens et les ressources de la direction
- Accompagner au changement dans le cadre de la mutualisation
- Organiser le travail et manager l'équipe de la direction
- Mettre au point et animer la gouvernance des systèmes d'Information
- Assister la maîtrise d'ouvrage et aider à la décision
- Garantir la sécurité des systèmes d'Information
- Assurer une veille technique, réglementaire et juridique

Candidatures

Les candidatures pour le poste (lettre de motivation + CV) sont à adresser impérativement avant le 7 septembre 2015, de préférence par voie dématérialisée, à Monsieur le Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque à emploi@tud.fr

Voir en ligne : [L'offre](#)